

Ministry of Finance
Office of the Minister
Frost Building S, 7th Floor
7 Queen's Park Crescent
Toronto ON M7A 1Y7
Tel.: 416-325-0400



Ministère des Finances
Bureau du ministre
Édifice Frost Sud 7e étage
7 Queen's Park Crescent
Toronto (Ontario) M7A 1Y7
Tél.: 416-325-0400

Minister of Finance | Ministre des Finances
PETER BETHLENFALVY

Le 6 mars 2026

M. Carmine Nigro
Président
Régie des alcools de l'Ontario
100 Queens Quay East, 9^e étage
Toronto (Ontario)
M5E 0C7

Monsieur Nigro,

J'ai le plaisir de vous faire part des priorités de notre gouvernement en 2026-2027 pour la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO).

Les organismes font partie du gouvernement et sont censés agir dans l'intérêt de la population ontarienne. En cette période d'incertitude économique, les organismes jouent un rôle essentiel à l'appui de notre engagement à protéger l'Ontario en améliorant la prestation des services, en stimulant l'innovation et en assurant une gestion responsable des ressources publiques – tout en respectant les politiques et directives du gouvernement.

Conformément à la Directive concernant les organismes et les nominations, les organismes sont tenus d'harmoniser leurs buts, leurs objectifs et leur orientation stratégique avec les priorités de notre gouvernement. En tant que président, vous avez la responsabilité de veiller à ce que le plan d'activités de la LCBO indique clairement comment l'organisme répondra à ces attentes. Les progrès et les réalisations doivent figurer dans votre rapport annuel, et la conformité à ces exigences sera surveillée et présentée chaque année au Conseil du Trésor et au Conseil de gestion du gouvernement.

La présente lettre décrit mes attentes pour 2026-2027, en mettant l'accent sur la manière dont la LCBO contribuera à protéger l'Ontario en fournissant de meilleurs services et en favorisant l'innovation et l'optimisation des ressources.

Protéger l'Ontario

1. Élargir les partenariats nationaux au sein du Canada pour promouvoir le développement des chaînes d'approvisionnement et des possibilités économiques partout au Canada et soutenir la résilience économique, en particulier à la lumière de la menace des mesures tarifaires des États-Unis et de l'incertitude économique.
2. S'approvisionner auprès d'entreprises ontariennes et canadiennes dans la mesure du possible.
3. Offrir une aide économique aux familles, aux consommateurs et aux entreprises de l'Ontario en gelant les droits et frais gouvernementaux, sauf autorisation contraire de ma part.

Fournir de meilleurs services

4. Se concentrer sur une expérience client axée sur l'utilisateur en simplifiant les interactions, en améliorant la satisfaction, ainsi qu'en augmentant et en optimisant les offres de services numériques.
5. Cerner les possibilités d'accroître l'efficacité, d'améliorer les services, de stimuler l'innovation et de réaliser des économies pour la population de l'Ontario, notamment grâce à l'utilisation de l'IA et d'autres technologies de pointe.
6. Éliminer la bureaucratie et les formalités administratives inutiles en appliquant des méthodologies ou d'autres modalités allégées pour accroître notre efficacité opérationnelle.

Favoriser l'innovation et l'optimisation des ressources

7. Trouver des solutions innovantes pour utiliser les ressources publiques et remplir le mandat de l'organisme efficacement tout en respectant le budget approuvé, en s'appuyant des rapports financiers précis produits en temps opportun, des contrôles internes efficaces et des pratiques proactives de gestion de la fraude.
8. Gérer l'effectif de l'organisme avec la plus grande rigueur afin de stabiliser les dépenses et préserver sa viabilité financière à long terme, notamment :
 - en respectant scrupuleusement les paramètres de contrôle des embauches, y compris en cessant le recrutement pour les postes qui ne sont pas essentiels à la conduite des activités ou ne sont pas en contact direct avec le public, y compris les consultants;
 - en maintenant un effectif d'une taille maximale établie (y compris les consultants);
 - en assurant la conformité à la *Loi sur la rémunération des cadres du secteur parapublic*.

9. Élaborer une politique en matière d'étendue des responsabilités qui reconnaît les différents flux de travail au sein de l'organisme et fixe des critères minimaux en matière d'étendue des responsabilités, et me la présenter pour obtenir mon approbation d'ici le 31 mars 2026.
10. Avoir fourni la politique, les lignes directrices ou les directives modifiées en matière de ressources humaines en conformité avec la norme de la FPO concernant le travail au bureau quatre (4) jours par semaine à compter du 20 octobre 2025, et cinq (5) jours par semaine à compter du 5 janvier 2026, et continuer de collaborer avec le ministère pour remédier à toute contrainte liée à l'espace de bureau.

Ces engagements s'appliquent à l'échelle du gouvernement pour les organismes provinciaux dirigés par un conseil d'administration. Veuillez consulter le guide ci-joint pour obtenir plus de détails sur chaque priorité, ainsi que les résultats et mesures de rendement connexes qui peuvent être utilisés si aucune mesure n'est encore établie.

En août 2025, j'ai également fait part de plusieurs priorités propres à la LCBO, présentées ci-dessous, qui devront également être intégrées au plan d'activités 2026-2027 de la LCBO. Veuillez prendre note qu'au besoin, d'autres orientations seront fournies à votre organisme concernant les mesures à prendre dans le but d'appuyer le plan de modernisation du gouvernement pour le secteur des boissons alcoolisées.

1. Continuer de soutenir et de réaliser les objectifs du gouvernement d'offrir aux consommateurs davantage de choix et de commodité dans le cadre de la modernisation du marché des boissons alcoolisées en Ontario.
2. Transformer le modèle d'affaires de la LCBO pour que l'organisme s'adapte à son nouveau rôle de grossiste exclusif des boissons alcoolisées en Ontario et tire parti des possibilités qui y sont associées, favorisant ainsi la mise en place d'un marché ouvert qui optimise les possibilités sur les plans du choix et de la concurrence.
3. Soutenir les producteurs locaux en mettant en œuvre ma lettre d'orientation de juillet 2024 concernant l'élargissement du rôle que joue la LCBO pour appuyer les produits locaux dans le futur marché des boissons alcoolisées en Ontario.
4. Fournir un soutien stratégique aux fins des perspectives économiques et financières du gouvernement associées au marché des boissons alcoolisées.
5. Contribuer à faire en sorte que la LCBO et le gouvernement atteignent nos solides objectifs d'ordre social et environnemental en ce qui a trait au contrôle et à la vente de boissons alcoolisées.
6. Optimiser les retombées financières pour l'Ontario en utilisant les ressources de façon efficiente, efficace et responsable, conformément aux sections précédentes de la présente lettre.

Je serai heureux de discuter de ces priorités lors de notre prochaine rencontre et me réjouis à la perspective d'apprendre comment elles se traduiront dans le futur plan d'activités et dans les activités courantes de l'organisme.

Je tiens à vous remercier, vous et vos collègues du conseil d'administration, de votre engagement constant envers la LCBO. Votre travail et votre soutien assidus sont d'une valeur inestimable tant pour notre gouvernement que pour la population de l'Ontario.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec M. Blair Hains, chef de cabinet, ministère des Finances, au 647 534-4860 ou à Blair.Hains@ontario.ca.

Je vous prie d'agréer mes plus sincères salutations,



Peter Bethlenfalvy

Ministre des Finances

Pièce jointe :

- Tableau des priorités gouvernementales pour le secteur des organismes

c. c. : Aaron Campbell, président-directeur général par intérim, LCBO

Blair Hains, chef de cabinet du ministre des Finances

Jaiman Chin, responsable, Politiques et budget, Bureau du ministre des Finances

Jason Fitzsimmons, sous-ministre, ministère des Finances

Francisco Chinchon, sous-ministre adjoint, Division des politiques en matière d'alcool et de la mise en œuvre relative au marché, ministère des Finances

Sofie DiMuzio, directrice générale de l'administration, Division du personnel, de la planification et de la performance, ministère des Finances

Patrick Rundans, directeur par intérim, Direction des services juridiques, ministère des Finances